

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille dix-neuf, le trente du mois de janvier, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

**N°2**

Date de Publication
<b>11 FEV. 2019</b>
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
<b>11 FEV. 2019</b>
Date de la convocation
<b>22 janvier 2019</b>

**Présents :**

Mmes BERTRAND, FAURE-BRAC, GOBET, HATEMIAN,  
LABI, MATEO, MAZEROLLE, SIMONIAN.

MM. CHAIX, DENONFOUX, DE CANEVA, GENEST, JULLIEN-FIORI,  
LIAUTAUD, LION, MACHERAS DE MONTILLET, MALAKIAN,  
MORTELETTE, REYMOND, SIEPEN.

**Pouvoirs :**

Mme BREZZO à M. SIEPEN  
Mme DESBIEF à Mme FAURE-BRAC  
Mme SAINT CLAIR à Mme HATEMIAN  
Mme SOULAYROL à M. DENONFOUX  
M. RIVIERE à Mme MATEO

**Absents :**

Mmes GAWLIK, FOURETS  
M. PIANEZZE

**Demande de subvention au Département pour le soutien au fonctionnement des crèches communales.**

A la demande de Madame le Maire, madame MATEO expose à ses collègues que :

Le département soutient les modes de garde collectifs pour les enfants de 0-3 ans par des subventions.

Elles sont attribuées en fonction des places agréées. Un tarif unique est appliqué pour tous les multi-accueils.

Pour l'année 2019, le montant de l'aide accordé par le département est de 220 € par place.

A Cassis, le multi-accueil « La Respélido » a un agrément d'une capacité d'accueil de 52 places.

- Le montant de l'aide au fonctionnement sollicité auprès du Département est de :  
220 € x 52 places = 11 440.00 €

Le rapporteur propose au conseil municipal de solliciter auprès du département une subvention de 11 440.00 € au titre de l'aide au fonctionnement du multi-accueil « La Respélido » et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 30 janvier 2019.



Le Maire,  
Danielle MILON